

Négociations salariales ENCORE UNE CLAQUE POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES POSTIER·E·S

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2019 ont débuté à La Poste. Encore une fois, les augmentations de salaires pour les salarié·e·s se situent à un niveau ridicule, en dessous même de l'inflation, ce qui signifiera une baisse du pouvoir d'achat. Il est hors de question pour SUD de se contenter de ces miettes, et nous invitons les personnels à se mobiliser pour les salaires!



Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges
75020 Paris
tel 01 44 62 12 00
fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr
www.sudptt.org

Union syndicale
Solidaires

Alors que l'inflation était de 1,8 % en 2018 selon l'INSEE, que les prévisions sont de 1,5 % pour l'année 2019, La Poste se base elle sur une inflation à 1,23 %. Ce qui ne l'empêche pas de ne proposer qu'une augmentation générale de 0,90 % pour les salarié·e·s des classes 1 et 2, donc en-dessous de ses propres chiffres!

La Poste se dédouane en nous expliquant qu'il y a déjà 0,50 % d'augmentation globale avec les avancements à l'ancienneté et les

promotions! Ce que les technocrates appellent le glissement vieillesse technicité (GVT). Elle arrive, par ce tour de passe-passe à une "augmentation" de 1,40 %. Bonjour l'arnaque, d'autant plus qu'une partie du personnel n'est pas concerné!

Le complément de rémunération (CDR) des fonctionnaires et salarié·e·s, la prime ultra marine (PUM) et le complément pour charges de famille (CCF) des salarié·e·s seront revalorisés eux de 1,40 %, mais seulement

au 1er juillet 2019! Le dispositif de compensation du jour de carence des fonctionnaires est reconduit, mais juste pour un an...

Encore une fois, pour ces négociations salariales, La Poste ne lâche que des miettes! Pourtant la situation sociale et politique du pays, avec les questions des salaires, du pouvoir d'achat et du partage des richesses mises en avant par le mouvement des Gilets jaunes, devrait l'inciter à faire de vraies propositions.

Nos revendications

- Un treizième mois pour toutes et tous, sans impact sur les primes ou indemnités existantes
- Augmentation nette de 400€ par mois
- Création d'une prime transport, prenant en charge 100% des frais de transport quel que soit le mode de transport
- Revalorisation du complément de rémunération et du complément charge familiale de 5% (ce dernier devant être accordé aussi dès le premier enfant pour les salarié·e·s)
- Revalorisation de la prime ultra marine des salarié·e·s et de la prime de vie chère des fonctionnaires
- Revalorisation des primes de fonction bancaire pour l'ensemble de la ligne conseil bancaire (pas revalorisée depuis sa création en 2015)
- Revalorisation de la prime commerciale fixe des chargé·e·s de clientèle
- Compensation à 100% de la CSG

Dans ces conditions, il est hors de question pour SUD de signer un accord qui entérinerait une baisse du pouvoir d'achat et des conditions de vie des postier·e·s.

Nous pensons que les salaires et le niveau de vie sont des questions centrales, dont les personnels doivent s'emparer, par la mobilisation, pour obliger La Poste à aller au-delà de ses propositions ridicules. C'est ce que SUD proposera dans les semaines à venir !